

LA BOITE À INITIATIVES



Vous avez :
• entre 18 et 26 ans

**Vous souhaitez
développer un projet :**

- culturel, sportif,
environnemental ...
- ou créer votre entreprise
seul ou à plusieurs

PRÉPA *Avenir*



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE



LA BOITE À INITIATIVES

OBJECTIFS DE LA BOITE À INITIATIVES

Encourager et favoriser la capacité d'agir de la jeunesse en les formant et les accompagnant à la création et au développement de **projets entrepreneuriaux, d'initiatives citoyennes, culturelles, sportives ou environnementales**.

La formation-action a pour but d'outiller les jeunes pour qu'ils soient en capacité de penser un projet de la conception à la réalisation. Dans le cadre d'une dynamique collective, les stagiaires expérimenteront la démarche projet et mettront en œuvre des actions.



LA BOITE À INITIATIVES

LE PUBLIC VISÉ :

- Jeune de 18 à 26 ans.
- Demandeur d'emploi.
- Installé sur les territoires de Lannion Trégor Communauté, Guingamp Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté.
- Aucun niveau de diplôme exigé.
- Une attention particulière sera portée à la mixité femme – homme.

Pré-requis :

- Posséder les savoirs de base : savoir écrire, savoir lire, savoir compter, s'exprimer.
- Posséder une aptitude au travail en collectif.

NB : Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet à l'entrée dans la formation.
La motivation sera un critère déterminant dans le recrutement.



LA BOITE À INITIATIVES

EN PRATIQUE :

- **Durée de la formation** : 5,5 mois (de février 2020 à juillet 2020).
- **Nombre d'heures** : 756 heures dont 70 heures en entreprise.
- **Durée hebdomadaire de formation** : 35 heures
- **Horaires de la formation** : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.
- **Nombre de stagiaires** : 12
- **Lieu** : URHAJ Lannion (6, rue du 73° territorial à Lannion).
- **Coût de la formation** : formation prise en charge par la Région Bretagne, Pôle Emploi et la Direccte Bretagne.
- **Aides possibles** : la formation ouvre droit à l'aide financière de la Région Bretagne (minimum de 300,00 €).



LA BOITE À INITIATIVES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- Permettre aux stagiaires de découvrir des outils / méthodes de coopération et favoriser le processus de création collective.
- Développer les capacités des stagiaires à mobiliser les ressources locales et le partenariat.
- Favoriser l'engagement des stagiaires sur le territoire.
- Développer les capacités des stagiaires à s'organiser, s'analyser et s'auto-évaluer.
- Permettre aux stagiaires de trouver leur place au sein d'un collectif.



LA BOITE À INITIATIVES

LES COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir créer et piloter une initiative économique et/ou sociale.
- Savoir communiquer sur le projet, le planifier et l'organiser.
- Savoir s'engager dans une dynamique collective :
 - Concevoir et utiliser des outils de création collective.
 - Animer ou participer à des réunions.
 - Mutualiser des informations.
 - Construire et participer à des outils d'organisation collective.



LA BOITE À INITIATIVES

UNE FORMATION QUI REPOSE SUR TROIS BLOCS DE COMPETENCES À VALIDER :

- **Bloc A : L'initiative du créateur**
>> doit permettre de valider des capacités centrées sur un projet individuel à créer.
- **Bloc B : L'action collective**
>> doit permettre de valider des capacités centrées sur la dynamique d'actions collectives à partir d'une action commune au groupe.
- **Bloc C : Le parcours du créateur**
>> doit permettre de valider des capacités à construire son parcours d'insertion professionnelle.



LA BOITE À INITIATIVES

BLOC A : L'INITIATIVE DU CRÉATEUR

Environ 314,5 heures de formation

Capacités visées par la formation pour ce bloc :

- Présenter un concept d'activités, d'actions ou à décrire un produit.
- Valoriser et argumenter sa proposition.
- Analyser un marché sous un format simple : clients/concurrents et points forts/points faibles.
- Concevoir et utiliser des outils de communication : site internet, flyers, réseaux sociaux...
- Trouver et mobiliser des ressources sur le territoire.
- Trouver et mobiliser des partenaires.
- Mettre en place des outils d'organisation.
- Mettre en place les outils financiers.
- Réunir les moyens nécessaires pour créer l'initiative.



LA BOITE À INITIATIVES

BLOC B : L'ACTION COLLECTIVE

206 heures de formation

Capacités visées par la formation pour ce bloc :

- Contribuer à une création collective.
- Développer sa créativité.
- Oser s'exprimer en groupe.
- Mutualiser des informations avec le collectif.
- Participer ou organiser une réunion de concertation.
- Elaborer collectivement des feuilles de route et des plannings.
- Elaborer un organigramme.
- Elaborer des outils de cogestion budgétaire.
- Préparer et animer une réunion de travail ou de bilan.
- Exprimer un avis dans un collectif.
- Prendre en compte les avis des autres.
- Créer des supports de prises de décision.



LA BOITE À INITIATIVES

BLOC C : LE PARCOURS DU CRÉATEUR

166 heures de formation

Capacités visées par la formation pour ce bloc :

- Utiliser des méthodes créatives pour innover.
- Imaginer des perspectives futures de création.
- Rechercher de façon autonome des informations.
- Utiliser des outils facilitant la recherche d'informations.
- Créer son propre planning.
- Elaborer son budget personnel.
- Repérer ses capacités.
- Nommer les fonctions, tâches et compétences d'un-entrepreneur-e.
- Lister ses besoins en formation.
- Exprimer ses choix d'orientation.

Un stage en entreprise de 70 heures pour découvrir le métier d'entrepreneur est programmé en fin de formation.



LA BOITE À INITIATIVES

UN PARCOURS EN DEUX CYCLES DE FORMATION

1^{er} cycle : de février à avril 2020

A l'issue du 1^{er} cycle, le-la stagiaire réalisera un temps d'évaluation formative avec son formateur référent et le coordinateur pédagogique à partir des premiers travaux réalisés. A l'issue de cette évaluation, il-elle pourra faire le choix de ne pas continuer sur le deuxième cycle, auquel cas, il lui sera délivré une attestation de capacités sur la base des résultats attendus de fin de 1^{er} cycle. Il-elle sera alors orienté-e vers les structures d'accompagnement adéquate selon son professionnel.

2^{ème} cycle : d'avril à juillet 2020

Le-la stagiaire présentera ses travaux à un jury composé de deux personnes : un-e entrepreneur-e (responsable association, entrepreneur...) et un formateur. Le jury délivrera une attestation de compétences pour chacun des blocs sur la base des critères définis dans le référentiel compétences. Il-elle sera alors orienté-e vers les structures d'accompagnement adéquate selon son professionnel.



LA BOITE À INITIATIVES

PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET ATTENDUS POST-FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires s'appuieront sur les vécus concrets pour formuler leur souhait de parcours professionnel à venir (orientation métiers, autres formations et apprentissages, orientation vers l'entrepreneuriat...). Les objectifs étant de mettre en exergue leur potentiel, valoriser leur capacité, prendre confiance en soi et aux autres, acquérir de nouvelles compétences.



LA BOITE À INITIATIVES

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique :

Méthode pédagogique active et participative fondée sur l'éducation populaire et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

L'équipe pédagogique est composée :

- d'un accompagnateur référent tout au long de la formation.
- d'une équipe pluridisciplinaire d'intervenants (ADESS, Avant-Premières, URHAJ)
- d'un groupe de « pairs », dirigeants d'entreprises et associations du territoire qui vient en appui-conseil auprès des stagiaires.



LA BOITE À INITIATIVES

LES MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- **Deux salles** exclusivement dédiées aux stagiaires de la formation pendant 5 mois : salle de formation et petite salle annexe dans les locaux de l'URHAJ.
- **Des espaces secondaires** : un espace cuisine, un bureau annexe, une terrasse extérieure adjacente à la salle de formation, des toilettes et douches.
- **Matériel de bureau** : 12 ordinateurs et une imprimante mis à disposition des stagiaires, une connexion internet, des classeurs, des cahiers, des crayons...
- **Un vidéoprojecteur.**
- **Un tableau blanc.**



LA BOITE À INITIATIVES

LE RÔLE DES PAIRS

Accompagner les jeunes tout au long de la formation.

Il s'agit de :

- Leur **ouvrir des réseaux**.
- Les **accompagner à découvrir** le territoire et les acteurs économiques.
- De les **guider dans les orientations stratégiques** de leur projet.
- De **favoriser un ancrage territorial** de la jeunesse.
- D'**encourager la montée en compétences** des stagiaires.



LA BOITE À INITIATIVES

LE CALENDRIER

- >>> **Lancement prévisionnelle de la formation-action :**
3 février 2020

- >>> **Fin prévisionnelle de la formation-action :**
17 juillet 2020

**LA BOITE
À INITIATIVES** 

Vous avez :
- entre 18 et 26 ans
Vous souhaitez
développer un projet :
- culturel, sportif,
environnemental ...
ou créer votre entreprise
- seul ou à plusieurs

PRÉPA *Avenir*



Formation-action de novembre 2019 à mars 2020
Présentation du 10 juillet 2019